

**EXTRAIT DU
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de convocation et d'affichage

17 mai 2024

DATE de publication de la délibération

25 juin 2024

Séance du vendredi 24 mai 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 21
Votants 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémé, GARÇON Isabelle, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFÉIL, Christophe, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (part à 21h15 au point 5), BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : TOUZARD Blaise donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; BOLIVARD Régis donne pouvoir à GIOT Stéphanie ; ANDRÉ Marie-Thérèse donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à GORON Maxime ; D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice ;

Étaient absent : FOUCHARD Fabrice.

Secrétaire de séance : PRESCHOUX Léon, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°240524-4 : Subventions annuelles aux associations

Madame Nathalie DELVILLE présente le tableau des subventions 2024 tel que proposé par la Commission « Vie Associative – culture – sports – éducation – enfance – jeunesse », réunie le 14 mai 2024, en précisant certains points :

	Subvention 2023	Subvention 2024
AFFAIRES SCOLAIRES	750,00 €	2 870,00 €
APE Collège Théophile Briant	150,00 €	150,00 €
Association Sportive Collège St Joseph		150,00 €
Association sportive du Collège Théophile Briant	150,00 €	
Association sportive du Lycée Bel-air	150,00 €	150,00 €
APE René-Guy Cadou		150,00 €
APE René-Guy Cadou <i>subvention exceptionnelle</i>		2 120,00 €
Les sportifs du canal Ecole Notre-Dame	150,00 €	150,00 €
APEL Notre-Dame	150,00 €	
Carnabal (50%APEet 50% AEPEC)		
AFFAIRES SOCIALES, FAMILIALES, SOLIDARITE	2 200,00 €	2 700,00 €
Association Prevention Routiere	0,00 €	
Secours catholique	300,00 €	300,00 €
F.N.A.T.H	300,00 €	300,00 €
A.D.M.R.	500,00 €	500,00 €
Banque alimentaire	600,00 €	600,00 €
Solidarité Tinténiac Burkina	300,00 €	300,00 €
L'Extrapolin		200,00 €
Restos du cœur		500,00 €
Communauté Emmaüs (Aide exceptionnelle)		
Esprit Solid'Air 35 (<i>arrêté en 2019</i>)		
Tylylou et son Angelman	200,00 €	
ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF	17 907,00 €	17 134,00 €
Breizh NAP	240,00 €	200,00 €

Gym pour tous	1 000,00 €	1 000,00 €
Combourg natation <i>subvention exceptionnelle</i>		200,00 €
FCTSD – Football	5 000,00 €	5 000,00 €
Badminton	1 285,00 €	1 410,00 €
Volley Ball	475,00 €	420,00 €
Tinténiac Tennis Club Bretagne romantique	600,00 €	600,00 €
Tinténiac Hand Ball Club	1 320,00 €	1 345,00 €
Courir à TINTENIAC-QUEBRIAC	800,00 €	715,00 €
C.K.C.3 R - Canoë Kayak Club des 3 rivières	200,00 €	200,00 €
C.K.C.3 R - Canoë Kayak Club des 3 rivières <i>postes été</i>		
USL Saint-Domineuc	200,00 €	
O.S.B.R.	3 967,00 €	3 774,00 €
Les Archers de la Bretagne Romantique	405,00 €	400,00 €
Les Archers de la Bretagne Romantique <i>subv exceptionnelle</i>	500,00 €	200,00 €
JUDO- Dojo Bushido Ryu	800,00 €	800,00 €
ASVHG Basket	200,00 €	
Ananda yoga	345,00 €	240,00 €
Tennis de table	570,00 €	630,00 €
AFFAIRES CULTURELLES ET ASSIMILEES	14 850,00 €	13 850,00 €
AGRUM	150,00 €	
Organistes du secteur de Tinténiac	150,00 €	50,00 €
Organistes du secteur de Tinténiac <i>subvention exceptionnelle</i>		500,00 €
Chorale d'Ille-et-Rance	200,00 €	150,00 €
Chorale d'Ille-et-Rance <i>subvention événementielle</i>		100,00 €
Jazz 'N Boogie	3 500,00 €	3 500,00 €
Jazz'N Boogie <i>Subvention événementielle</i>	1 500,00 €	1 500,00 €
Fet Arts	150,00 €	150,00 €
Les Hivernales Tinténiac	3 500,00 €	3 500,00 €
Les Hivernales Tinténiac <i>Subvention événementielle</i>	1 500,00 €	1 500,00 €
Les Armoires blindées	150,00 €	150,00 €
Artoutaï		
La Tanouarn	150,00 €	150,00 €
La Tanouarn <i>subvention événementielle</i>		200,00 €
MCS	150,00 €	150,00 €
MCS <i>subvention événementielle</i>	1 800,00 €	650,00 €
Comité de jumelage - Antenne Angleterre	200,00 €	150,00 €
Comité de jumelage - Antenne Allemagne	800,00 €	500,00 €
Comité de jumelage - Antenne Allemagne - Intervention écoles	500,00 €	500,00 €
Cercle philatélique	150,00 €	150,00 €
Tinténiac Créatif	150,00 €	150,00 €
Au bois des Ludes	150,00 €	150,00 €
TOURISME	800,00 €	800,00 €
Musée de l'outil	800,00 €	800,00 €
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	30,00 €	30,00 €
Anciens combattants UNCAFN	0,00 €	
Médaillés militaires cantons Tinténiac et Hédé	30,00 €	30,00 €
FETES	3 200,00 €	1 450,00 €
Comité de quartier Ponthiou - la Reinais	150,00 €	300,00 €

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 28 MAI 2024

ID : 035-213503378-20240524-DEL240524_4-DE

Comité des fêtes	400,00 €	
Club du bon accueil	0,00 €	
UCIAPL (Union des commerçants)	1 500,00 €	
Association SADIVAG	150,00 €	150,00 €
Association SADIVAG subvention événementielle	1 000,00 €	1 000,00 €
Nature et ruralité	300,00 €	3 924,00 €
Comice agricole		3 774,00 €
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA subvention exceptionnelle nuisibles		
Tinté Agricoeur	150,00 €	
	40 037,00 €	42 758,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (Madame Béatrice BLANDIN et Messieurs Christian TOCZÉ et Frédéric BIMBOT ne participent pas au vote), le Conseil Municipal décide de verser aux diverses associations visées les subventions indiquées dans le tableau ci-dessus pour un montant total 42 758,00 € au titre de l'année 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Le Maire,
Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,
Léon PRESCHOUX

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 27 mai 2024

De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mai 2024